



DOSSIER TECHNIQUE

ALTIRAIL LR



Distribué par

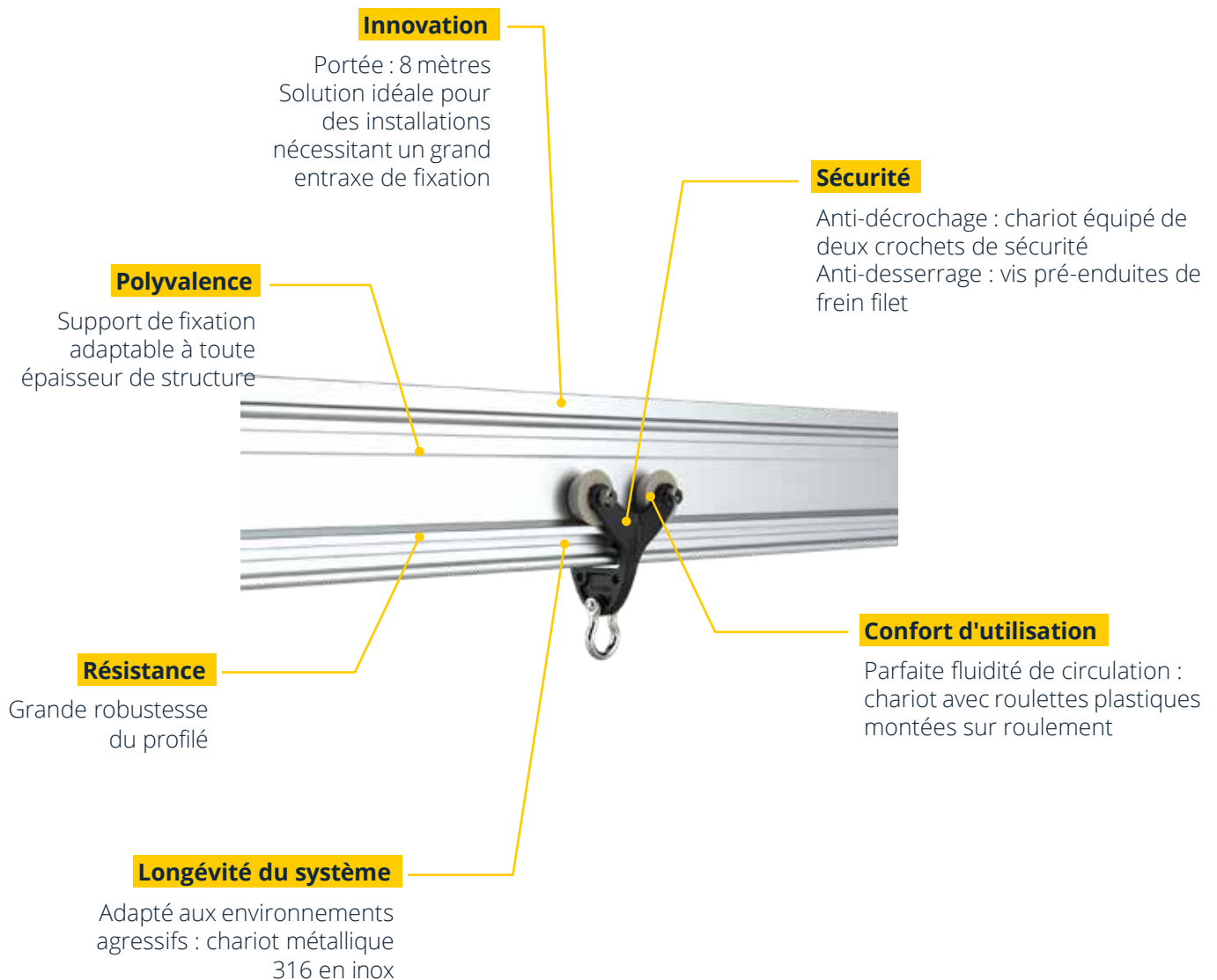
Ligne de vie rail horizontale longue-portée

ALTIRAIL LR

PRÉSENTATION PRODUIT

La ligne de vie rail ALTIRAIL LR est un système rigide de sécurité antichute.

Efficace même sur de faibles hauteurs de chutes, elle permet de sécuriser des structures dont les supports de fixation disponibles sont très espacés les uns des autres, grâce à sa portée allant jusqu'à 8 mètres.





Distribué par

NORMES

Ce dispositif d'ancrage de type D a été évalué selon la norme EN 795 : 2012 "Equipement de protection individuelle contre les chutes - Dispositifs d'ancrage" et la spécification technique TS 16415 :2013 "Personal fall protection equipment - Anchor devices - Recommendations for anchor devices for use by more than one person simultaneously".

Obligatoire - EN795:2012

- Généralités & exigences de construction
- Essai de déformation 0,7kN d'une minute en tout point du système: aucune déformation permanente supérieure à 10 mm.
- Résistance Dynamique : Effort de 9kN dans toutes les configurations possibles (mono portée min, mono portée max, avec angles, avec pièces intermédiaires, etc). Mesure des efforts sur les ancrs terminales, l'ancre mobile, mesure de la flèche, vérification qu'aucun composant ne s'est rompu
- Résistance Statique : 12kN ou plus en fonction du nb d'utilisateur (voir TS16415 ci-dessous).

Optionnel - TS16415 : renforcement des tests réalisés dans le cadre de l'EN 795 : 2012.

- Résistance Dynamique : effort de 12kN (simulant la chute de 2 utilisateurs) + effort de 9kN (simulant une personne supplémentaire), soit un total de 3 utilisateurs.
- Résistance Statique : effort de 12kN + 1kN par utilisateur supplémentaire, soit un total de 14kN.

UTILISATION - ENTRETIEN

La personne réalisant le montage du rail ALTIRAIL LR® doit être une personne qualifiée et doit respecter les règles d'usage relatives aux travaux en hauteur. Elle doit ainsi assurer sa sécurité (utilisation d'une ligne de vie temporaire, EPI, nacelle, etc).

Avant toute utilisation, l'utilisateur devra s'assurer par un contrôle visuel que le rail ALTIRAIL LR® ne présente aucune anomalie (choc, déformation, etc).

Le rail ALTIRAIL LR® nécessite d'être contrôlé une fois par an à minima par une personne compétente.

Si le rail ALTIRAIL LR® est mal installé, endommagé ou s'il a été utilisé pour arrêter une chute, son utilisation doit être stoppée immédiatement et il convient

de ne plus en faire usage avant qu'une personne compétente n'ait autorisé par écrit sa réutilisation, après contrôle et vérification.

Si le produit est revendu hors du premier pays de destination, il est essentiel pour la sécurité de l'utilisateur que le revendeur fournisse le mode d'emploi dans la langue du pays d'utilisation du produit. Ces documents pourront vous être fournis sur demande en contactant le fabricant.

Le rail ALTIRAIL LR® est un moyen de protection individuelle permanente qui doit être utilisé par des professionnels.

S'il est installé dans un milieu industriel pollué, pétrochimique, marin ou en bord de mer, le rail ALTIRAIL LR® devra obligatoirement subir un traitement de surface approprié type thermolaquage, anodisation, etc.

STOCKAGE

Les composants en aluminium brut sont emballés les uns en contact avec les autres (rail exclu).

Nous vous conseillons de déballer les colis et de stocker les composants séparés les uns des autres (aucun contact entre eux), ou de stocker les colis encore emballés à l'abri et au sec.

L'action de la pluie sur les colis non déballés facilitera l'oxydation et la dégradation des composants.

Des tâches en surface peuvent également apparaître. Celles-ci ne remettent pas en cause la qualité de l'aluminium mais peuvent dégrader l'aspect esthétique des pièces.

Le chariot RCLR est livré dans une boîte cartonnée. Nous vous conseillons de la conserver pour préserver le produit et faciliter son stockage. Les références 2 à 8 (voir nomenclature ci-après) sont livrées en sachet plastique avec leur kit de visserie associé.



Distribué par

Ligne de vie rail horizontale longue-portée

ALTIRAIL LR

NOMENCLATURE



Rail LR
RRAILLR

Livré percé et fraisé.
Disponible en longueur de : 1,1 / 2,2 / 4,4m.
Compatible avec chariots : RCLR, RCF2 et RCF3.

1



Chariot mobile LR
RCLR

Installation à demeure sur le rail.

2



Éclisse de rail LR
RECLLR

Permet l'assemblage de 2 longueurs de rail.

3



Extrémité de rail LR
RRBLR

Bloque le chariot en extrémité et permet une finition parfaite du rail.

4

Version 1,1m percée uniquement d'un côté pour début / fin de rail

5



Extrémité d'angle de rail LR
RRBLR

Bloque le chariot en extrémité et permet une finition parfaite du rail.

6



Support de rail LR
RSUPLR1

Permet au rail LR de s'orienter dans l'axe de la chute. En acier galvanisé.

7



Support de rail LR
RSUPLR2

Permet la fixation du rail LR perpendiculairement à la charpente. En acier galvanisé.

8



Support de rail LR
RSUPLR3

Permet la fixation du rail LR parallèlement à la charpente. En acier galvanisé.

9



Panneau de sécurité LR
RPSLR

Installation à l'accès du système. Permet l'identification et le suivi du système.

10



Angles 90° - circulation sous-face
RA90E2 / RA90S2

Angle intérieur / extérieur pour circulation en sous-face du chariot.

11



Chariot mobile
RCF2

Pour une utilisation intensive.

12



Chariot mobile à billes
RCF3

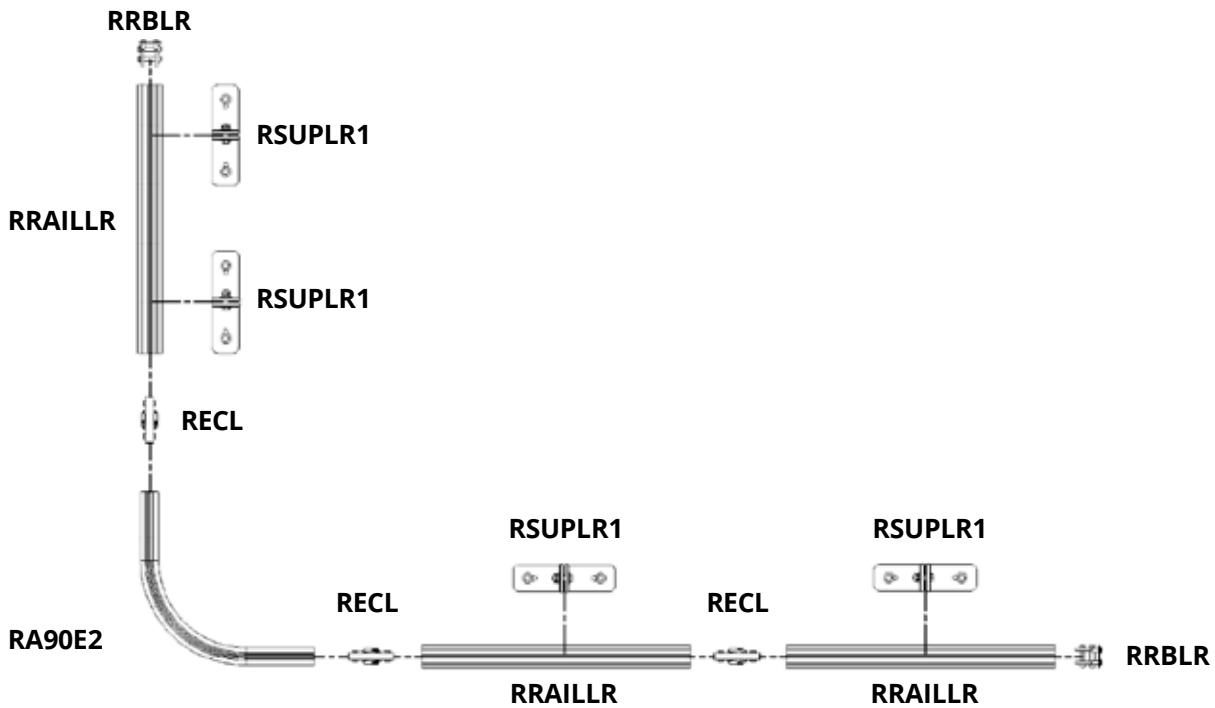
Pour du travail en suspension.



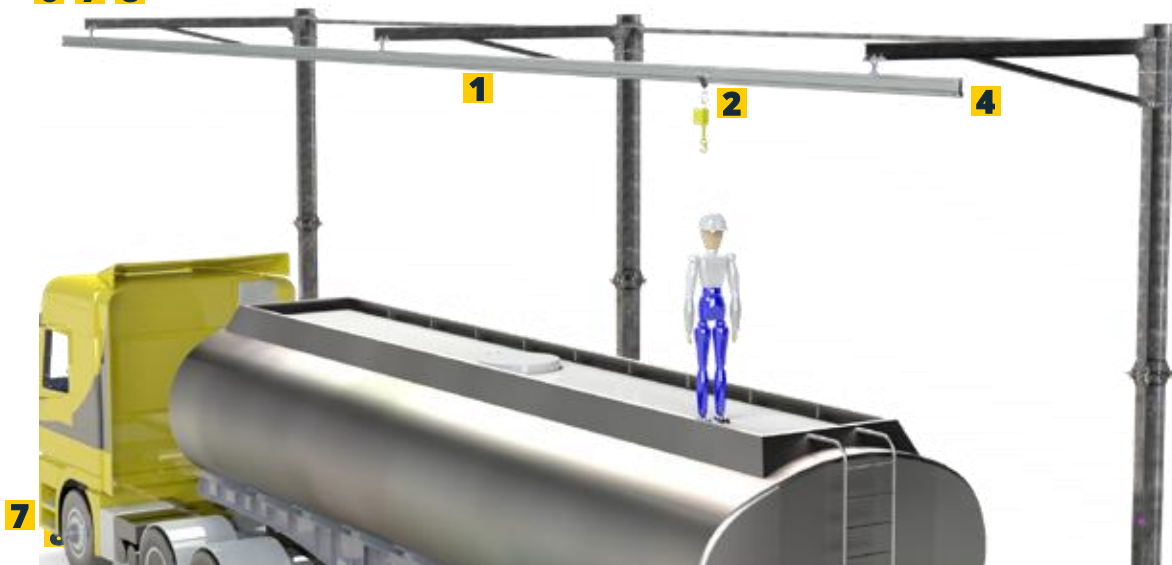
Distribué par

Ligne de vie rail horizontale longue-portée

ALTIRAIL LR



6 7 8





Distribué par



QUINTIN CERTIFICATIONS
1031 route de Saint Ange
38760 VARCIS ALLERES
ET RUSSET - France
Tel. +33 (0)7 66 29 39 28
q.quintin.certifications@gmail.com

ATTESTATION DE CONFORMITE N°RQC2019-042/A

1. DEMANDEUR

Demandeur : M Sébastien DUSSERT
Raison Sociale : VERTIC - 691Chemin des Fontaines - CIDEXBF - 38190 BERNIN - France

2. MATERIEL CONSIDERE

Type d'équipement : **Dispositif d'ancrage type D – EN 795 : 2012 et TS 16415 :2013**
Marque commerciale : **VERTIC**
Référence : **ALTIRAIL LR**

3. DESCRIPTION

Principales caractéristiques	Composants
<ul style="list-style-type: none"> Utilisation uniquement en position sous face Nombre de chariot mobile : 3 Portée maximum 8 m Nombre d'utilisateur : 3 personnes Virage : oui à 90° uniquement avec les chariots RCF2 et RCF3 Porte à faux autorisé : oui, longueur maximum 700 mm Eclissage en milieu de portée autorisé Butée: uniquement butée fixe Distance maximum entre ancre de fixation et virage 500 mm 	<ul style="list-style-type: none"> Rail en aluminium 6060 T5 longueur 4.40 m référence RRAILLR Chariot mobile référence RCF2 Chariot mobile référence RCF3 Chariot mobile référence RCLR Ancre terminale et intermédiaire référence RSUPLR1 Virage 90° en aluminium 6060 T5 référence R.A90E2 Eclisse pour rail référence RECLLR Eclisse pour virage référence R.ECL Kit Butée d'extrémité référence RRBLR

(Description et résultats complets dans le rapport n°RQC2019-042-1).

4. REFERENTIEL TECHNIQUE

Dispositif d'ancrage de type D a été évalué selon la norme EN 795 : 2012 "Equipement de protection individuelle contre les chutes – Dispositifs d'ancrage" et la spécification technique TS 16415 :2013 "Personal fall protection equipment – Anchor devices – Recommendations for anchor devices for use by more than one person simultaneously".

5. CONDITION D'UTILISATION

Ce dispositif d'ancrage de type D n'est pas considéré comme équipement de protection individuelle contre les chutes de hauteur. Il est destiné à être utilisé avec des équipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur.

6. CONCLUSION

Le dispositif d'ancrage de type D, référence **ALTIRAIL LR**, présenté par la société **VERTIC**, défini dans le rapport RQC2019-042-1, est conforme aux exigences de la norme EN 795 :2012 et de la spécification technique TS 16415 :2013.

Le dispositif d'ancrage a subi des essais statiques complémentaires à 15kN 3 minutes sur l'ensemble des configurations testées.

04/10/2019
Le responsable de QUINTIN CERTIFICATIONS
Guillaume QUINTIN

Cette attestation d'une page ne constitue pas le justificatif prévu par le code de la consommation (article L-115-37) par lequel un organisme distinct du fabricant atteste à des fins commerciales qu'un produit est conforme à des caractéristiques dans un référentiel déposé auprès de l'autorité administrative

QUINTIN CERTIFICATIONS – 1031 route de Saint Ange – 38760 VARCIS ALLERES ET RUSSET – France TEL +33 (0) 7 66 29 39 28 – Email : q.quintin.certifications@gmail.com
SARL au capital de 10 000 € - SIREN 846 919 676 - TVA intracommunautaire FR81846919676

QC-019-V2- Attestation de conformité à RQC2019-042-A_VERTIC/ 04/10/2019 15:30

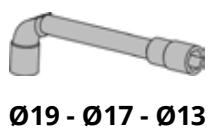


Distribué par

Ligne de vie rail horizontale longue-portée

ALTIRAIL LR

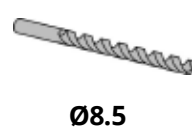
OUTILLAGE & MAIN D'OEUVRE NÉCESSAIRE



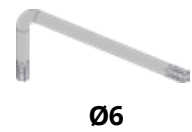
1



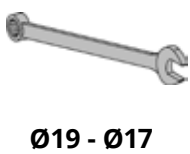
2



3



4



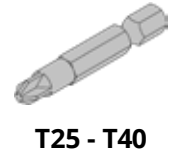
5



6



7



8



9



10



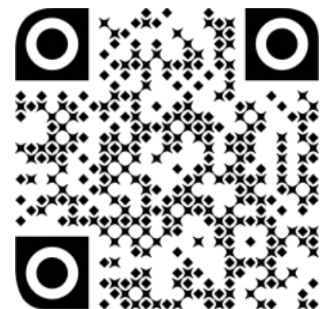
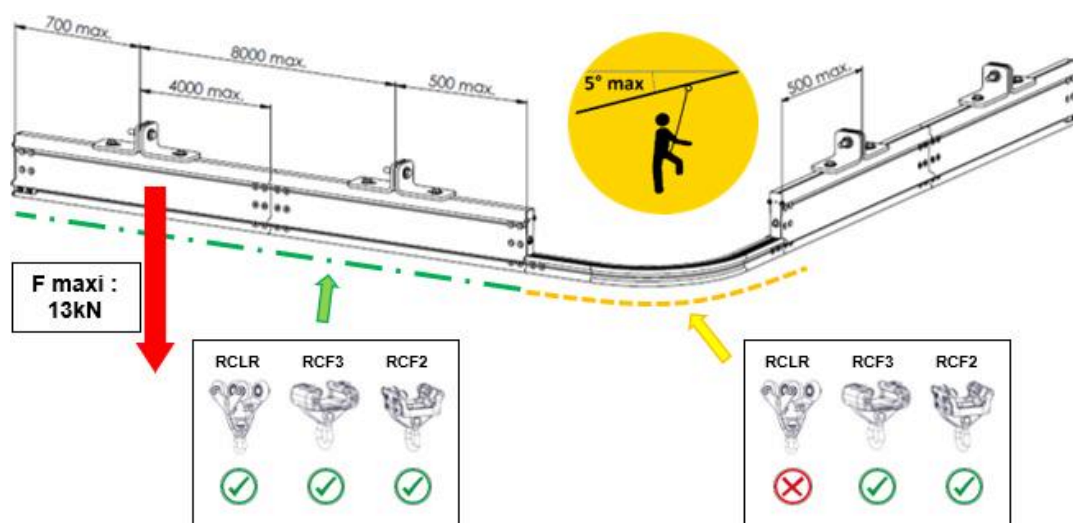
11



11

PREREQUISITES

TUTORIAL





Distribué par

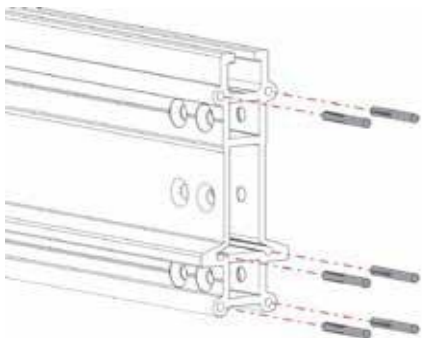
Ligne de vie rail horizontale longue-portée

ALTIRAIL LR

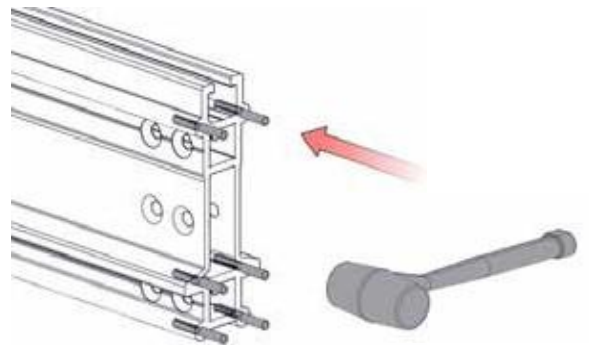
1



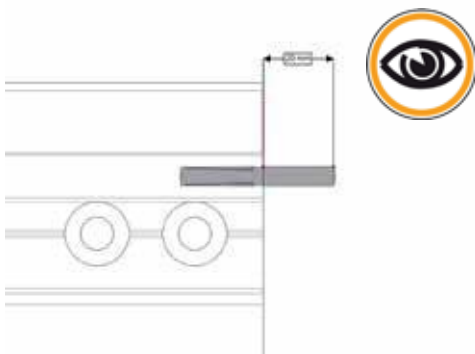
2



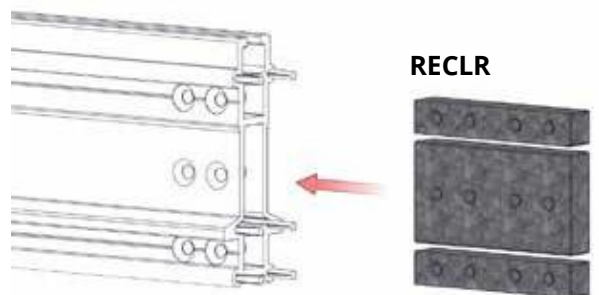
3



4



5



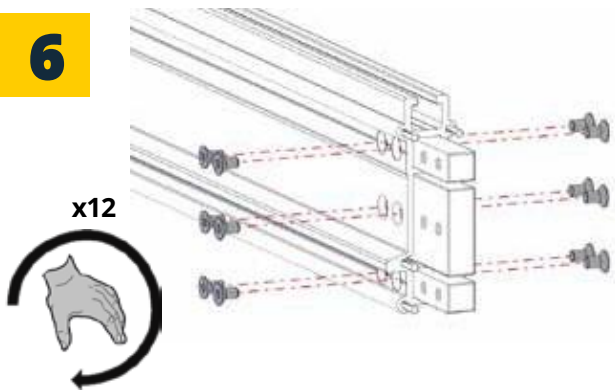


Distribué par

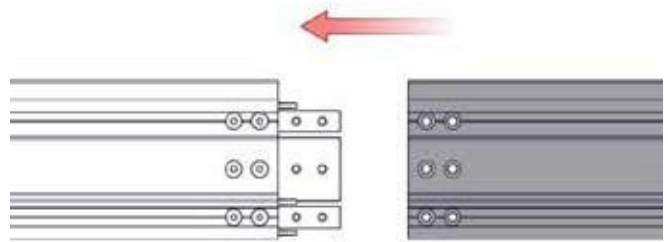
Ligne de vie rail horizontale longue-portée

ALTIRAIL LR

6



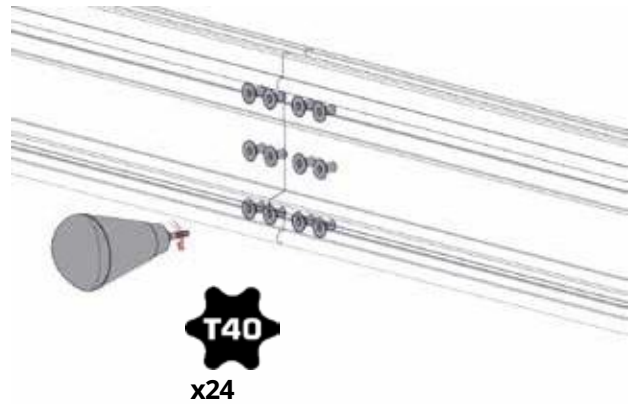
7



8



9



10



$B \leq 0.7m =$



$B \geq 0.7m =$



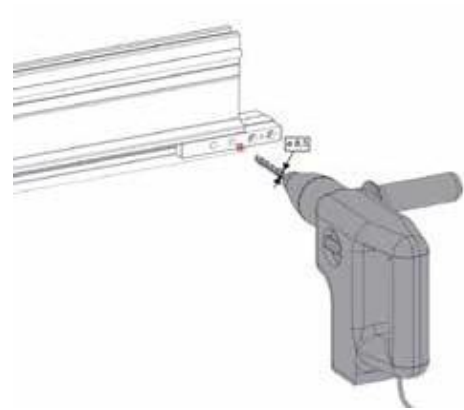
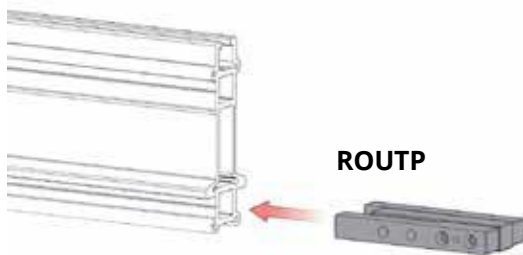


Distribué par

Ligne de vie rail horizontale longue-portée

ALTIRAIL LR

11

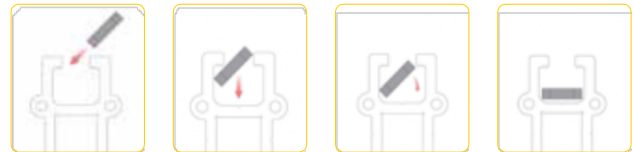


12

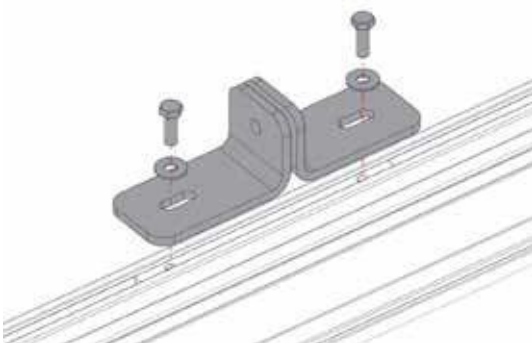


13

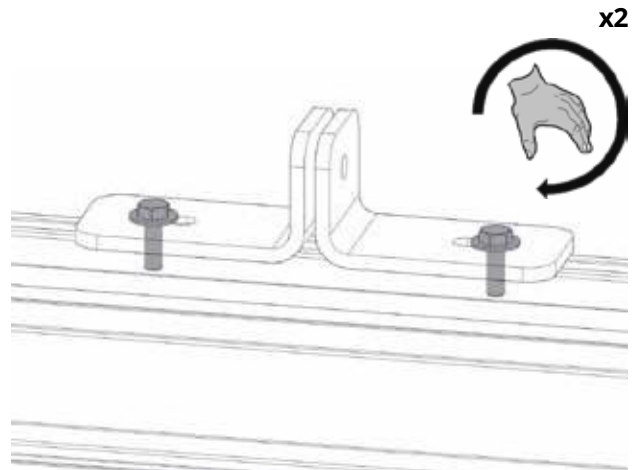
OU / OR



14



15





Distribué par

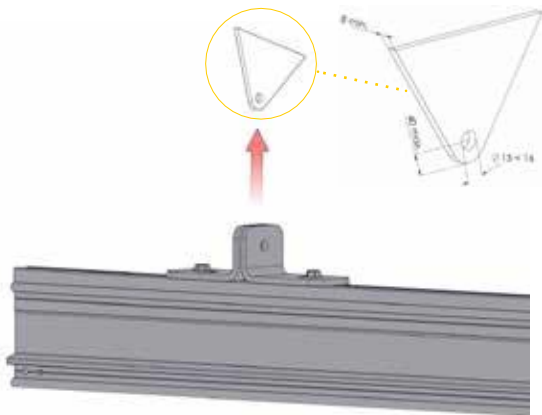
Ligne de vie rail horizontale longue-portée

ALTIRAIL LR

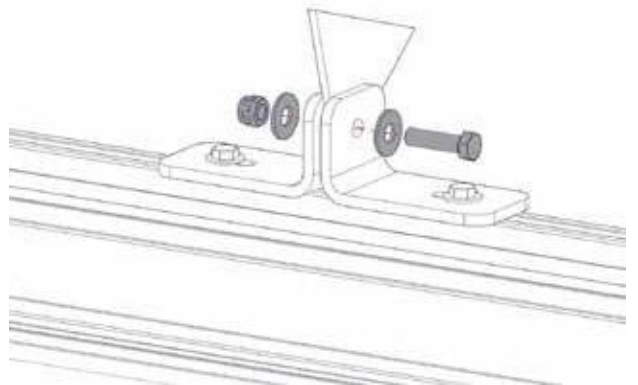
16



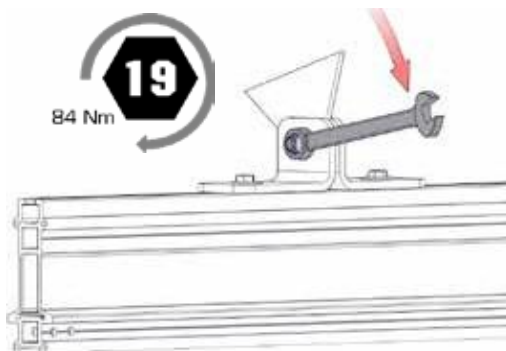
17



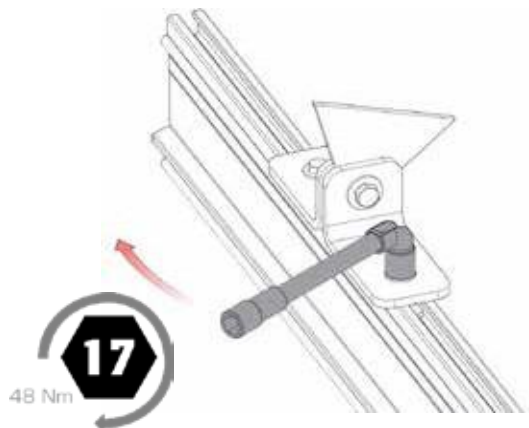
18



19



20



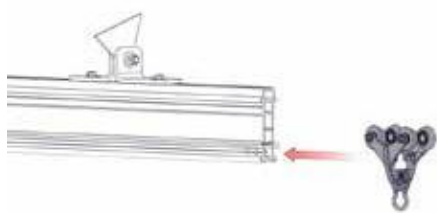


Distribué par

Ligne de vie rail horizontale longue-portée

ALTIRAIL LR

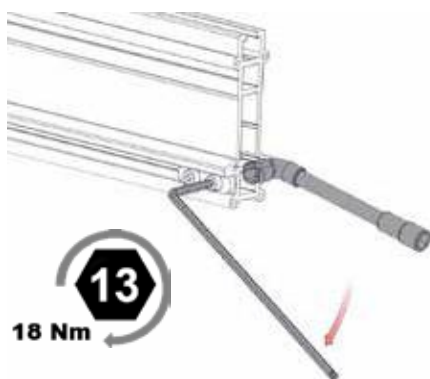
21



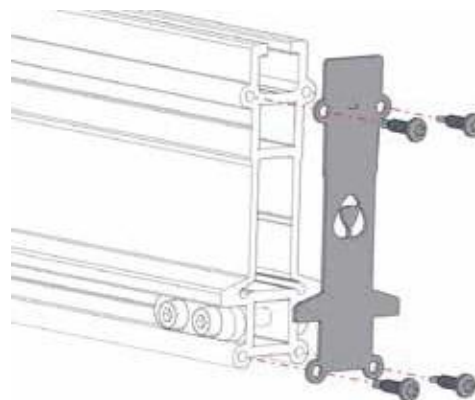
22



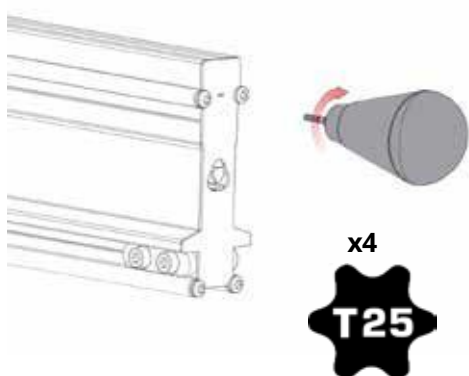
23



24



25





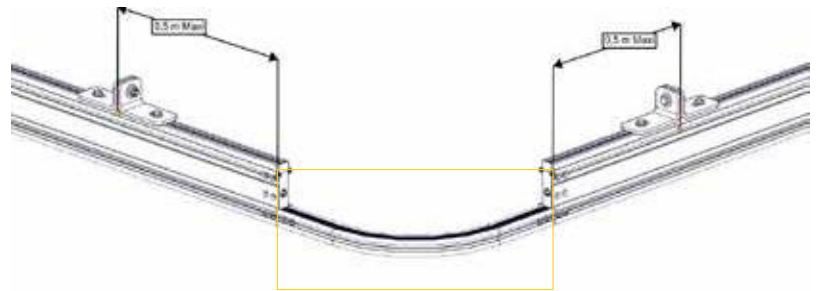
Distribué par

Ligne de vie rail horizontale longue-portée

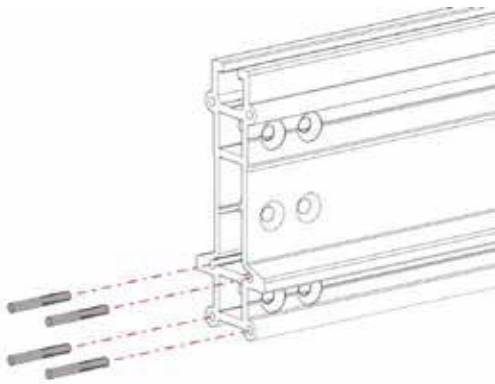
ALTIRAIL LR

Procédure de montage R.A90
Procedure of assembly R.A90
Procedimiento de montaje R.A90
Installatie procedure voor R.A90
Montageanleitung auf einer R.A90
Procedura di montaggio su R.A90
Procedimento de montagem em R.A90

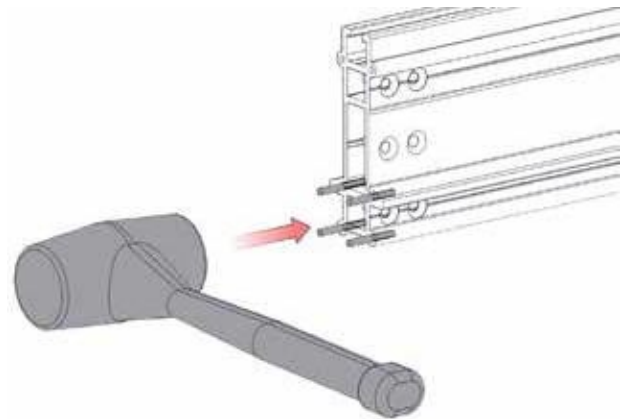
Prérequis
Requirements
Pre-requisito
Vereisten
Voraussetzungen
Prerequisiti
Requisitos



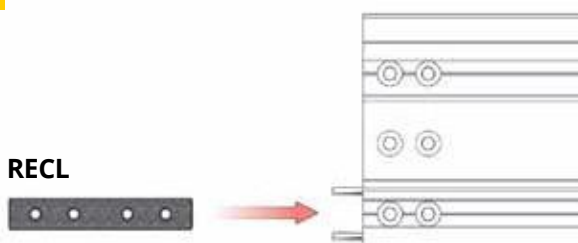
1



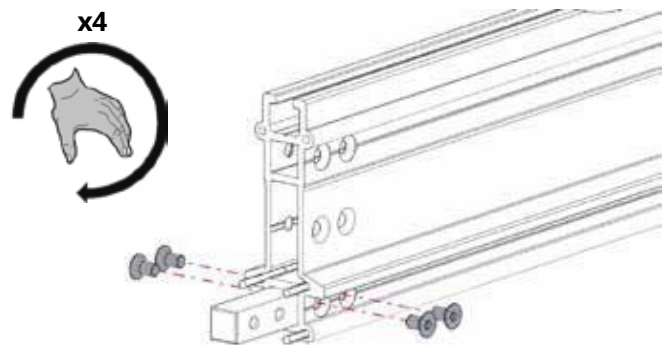
2



3



4





Distribué par

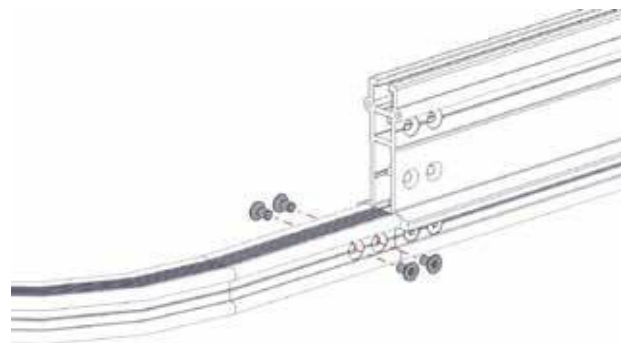
Ligne de vie rail horizontale longue-portée

ALTIRAIL LR

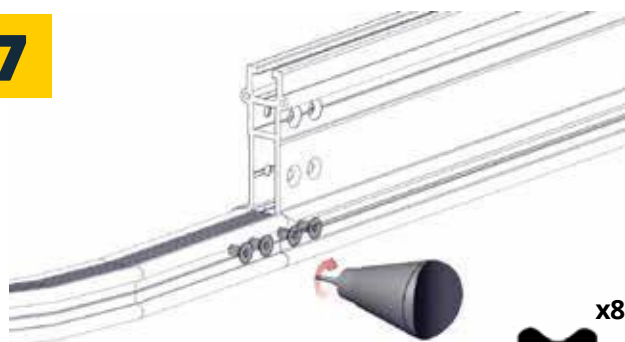
5



6



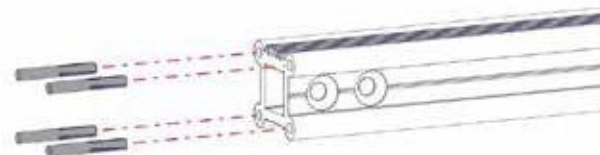
7



x8



8



9



10

RECL



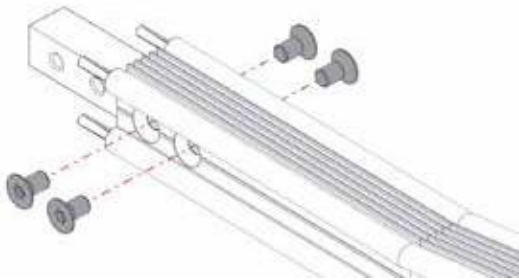


Distribué par

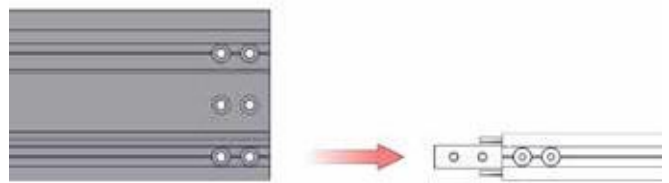
Ligne de vie rail horizontale longue-portée

ALTIRAIL LR

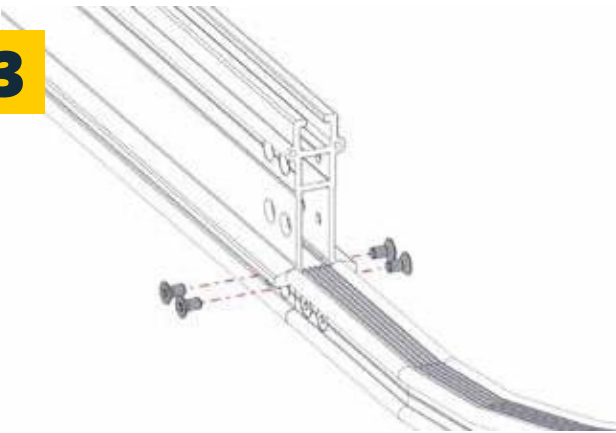
11



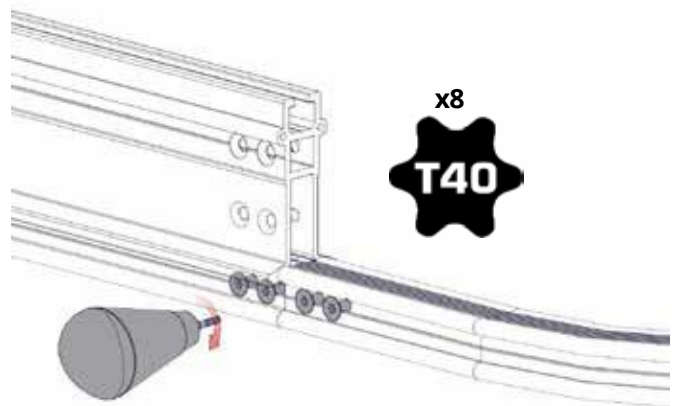
12



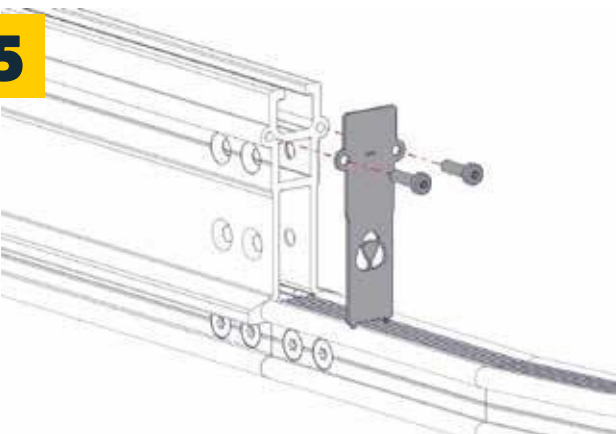
13



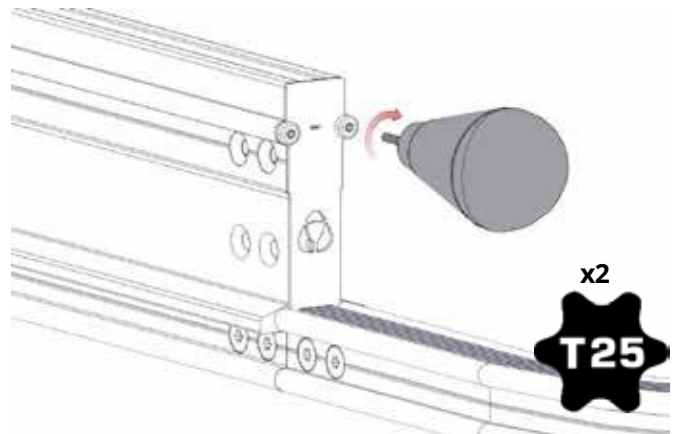
14



15



16

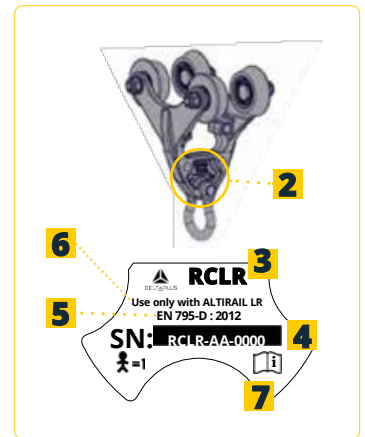
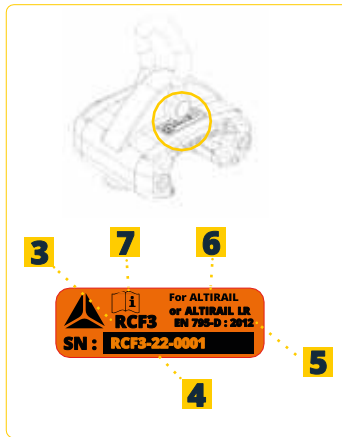
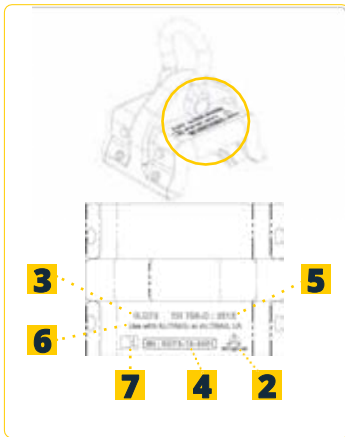
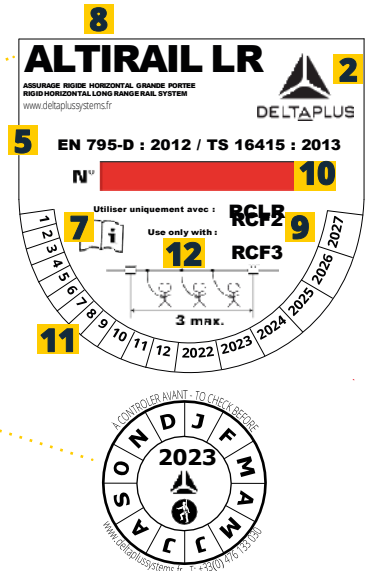
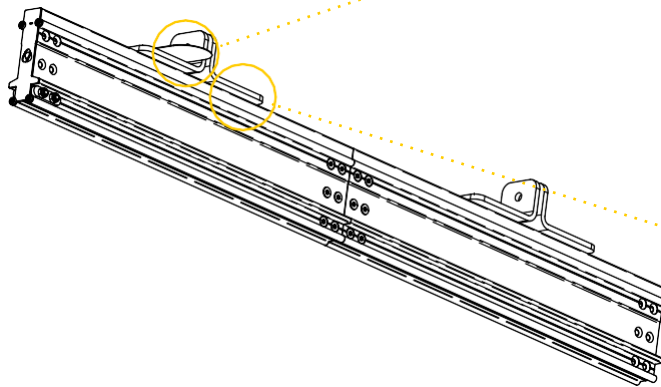




Ligne de vie rail horizontale longue-portée

ALTIRAIL LR

SIGNALISATION & MARQUAGE



- | | | |
|--|---|---|
| 1 Port d'E.P.I. obligatoire | 2 Nom du fabricant | 3 Référence du point d'ancrage mobile |
| 4 Numéro de série du point d'ancrage mobile | 5 Norme auquel l'équipement est conforme | 6 Référence du support d'assurage compatible |
| 7 Pictogramme invitant à lire la notice | 8 Référence du support d'assurage | 9 Référence des points d'ancrage mobile compatibles |
| 10 Numéro de série du support d'assurage | 11 Date de première mise en service | 12 Nombre maximum de personnes autorisées à se connecter simultanément |
| 13 Date de l'inspection périodique | | |

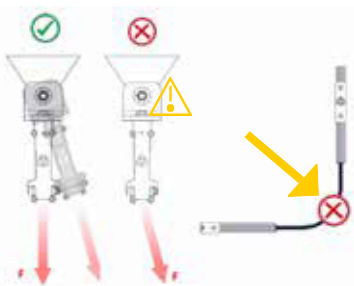


Ligne de vie rail horizontale longue-portée

ALTIRAIL LR

PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT

Si la direction de chute peut intervenir avec un angle latérale par rapport au rail, celui-ci doit être installé de manière à pouvoir pivoter pour se positionner dans l'axe de la chute, aucun élément ne doit entraver ce mouvement et aucune pièces d'angle ne doit être utilisé.



INFORMATIONS

Cette notice est destinée aux utilisateurs du support d'assurage ALTIRAIL LR et de ses ancrage mobile RCLR, RCF2 ou RCF3. Elle doit être lue et comprise par chaque personne avant l'utilisation du produit. En cas de doute, de problème de compréhension, ou si un problème survient et que son sujet n'était pas traité dans ce document, renseignez-vous auprès du représentant Delta Plus Systems ou directement auprès du service technique de Delta Plus Systems. Cette notice doit être toujours disponible et accessible par l'utilisateur. Il est essentiel pour la sécurité de l'utilisateur, si le produit est revendu hors du premier pays de destination, que le revendeur fournisse le mode d'emploi, les instructions pour l'entretien, pour les examens périodiques ainsi que les instructions relatives aux réparations, rédigés dans la langue du pays d'utilisation du produit. Toute activité en hauteur est dangereuse et peut provoquer des accidents, des blessures graves ou mortelles. La pratique, ainsi que l'apprentissage des techniques d'utilisation du matériel approprié est sous votre responsabilité. Avant d'utiliser le produit, vous devez lire et comprendre toutes les informations contenues dans la notice d'utilisation. Le non-respect d'un seul de ces avertissements peut être la cause de blessures graves ou mortelles. Pour des raisons de sécurité, l'utilisateur doit être en bonne santé, ne pas être sous l'influence de médicaments, d'alcool ou drogues. Les travailleurs utilisant un équipement de protection individuelle doivent bénéficier d'une formation appropriée.

INSTALLATION

Il est essentiel pour des raisons de sécurité que le support d'assurage ALTIRAIL LR soit toujours correctement positionné et que le travail soit effectué de manière à réduire au maximum le risque de chutes et la hauteur de chute.

Il est important également de vérifier l'espace libre requis sous l'utilisateur sur le lieu de travail, de manière qu'en cas de chute, il n'y ait pas de collision avec le sol, ni présence d'autre obstacle sur la trajectoire de la chute. L'implantation de l'ancrage doit donc se faire en tenant compte de tous ces paramètres de sécurité. Le montage du produit doit être effectué par des installateurs agréés ou formés par Delta Plus Systems. Les installateurs doivent s'assurer que les matériaux de support dans lesquels les dispositifs d'ancrage structurels sont fixés sont adaptés. La responsabilité de Delta Plus Systems ne peut être engagée lors d'une mauvaise installation d'un support d'assurage ALTIRAIL LR. Il convient d'apposer un plan schématique sur le bâtiment afin qu'il soit visible pour tous.

Il convient également que les déclarations faites par l'installateur responsable soient signées par lui et attestent au minimum que le dispositif d'ancrage :

- A été installé conformément aux instructions d'installation du fabricant
- Est conforme au plan
- A été fixé sur le support spécifié
- A été fixé comme spécifié (par exemple, nombre de boulons, matériaux corrects, position/emplacement corrects).

Lorsque plusieurs points d'ancrage doivent être photographiés à des fins d'identification, il est recommandé de marquer les dispositifs d'ancrage avec des numéros et d'incorporer cette numérotation dans les dossiers d'inspection du dispositif d'ancrage et le plan au sol de la zone d'installation.

Si le marquage du dispositif d'ancrage n'est pas accessible après l'installation, un marquage supplémentaire à proximité du dispositif d'ancrage est recommandé.

PRESCRIPTIONS D'UTILISATION & DESCRIPTION TECHNIQUE

Le support d'assurage et les point d'ancrage compatibles, forment un système d'ancrage ne s'écartant pas de l'horizontale de plus de 15° et conforme à la norme EN 795 classe D : 2012 et CEN/TS 16415 : 2013.

Ce système est destiné à arrêter la chute d'un ou plusieurs intervenants et ne doit pas être utilisé pour soulever des charges.

Plusieurs personnes peuvent utiliser simultanément le rail d'assurage. Pour cela, chaque utilisateur doit avoir son propre chariot.

Le système doit être utilisé en association avec un ensemble d'E.P.I. conforme et compatible à la configuration sur site, qui ne doit pas être endommagé pour ne pas affecter la fonction de sécurité du système.

Utiliser exclusivement un harnais de sécurité conforme à la norme EN 361 et l'une des liaisons préconisées sur le panneau de signalisation :

- Connecteur conforme à l'EN362
- Longes conforme à l'EN 354 associé à un absorbeur d'énergie EN 355
- Liaison antichute conforme aux normes EN 353-2 / EN 360.



Ligne de vie rail horizontale longue-portée

ALTIRAIL LR

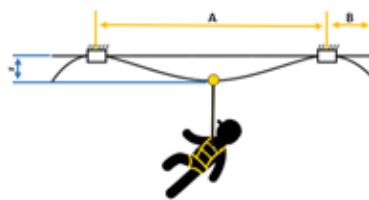
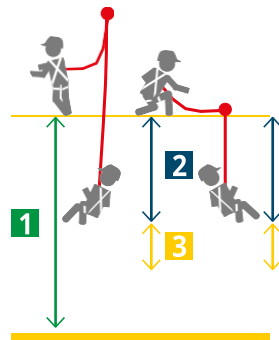
SIGNALISATION & MARQUAGE

Cette liaison ne doit pas occasionner un pic de force supérieur à 6 KN en cas de chute. Une liaison incompatible peut conduire à un décrochement accidentel, à une rupture ou à affecter la fonction de sécurité d'un autre équipement. En hauteur, votre vie dépend du matériel utilisé. Tout doute quant à la sécurité du dispositif doit être signalé au fabricant ainsi qu'au responsable de l'installation. Après une chute, ne plus utiliser le chariot ni l'installation avant qu'ils n'aient été contrôlés et remis en conformité par une personne compétente habilitée par le fabricant.

La distance d'arrêt de la liaison antichute utilisée devra être compatible avec le tirant d'air disponible du site.

Calcul du tirant d'air:

- 1** Tirant d'air disponible
Longueur de la longe
- 2** extension de l'absorbeur d'énergie
+ taille de la personne
- 3** Distance de sécurité (1m)



	A (m)	B (m)		
	8	6	4	0.7
F (mm)	600	500	300	50

En cas d'utilisation de liaison réglable, l'utilisateur veillera à optimiser la longueur afin de limiter la hauteur de chute éventuelle et diminuer le risque pendulaire.

L'utilisateur doit relier son harnais, par le point d'accrochage sternal au point d'ancrage mobile. Le chariot a été conçu pour circuler librement sur le rail sans intervention manuelle.

Le support d'assurage n'a pas de limite de longueur. Tous les points du support d'assurage rigide au niveau desquels l'antichute mobile pourrait sortir doivent être équipés d'une butée RRBLR.

Si l'installation nécessite l'utilisation de virage RA90E2 seul l'usage des points d'ancrage RCF2 ou RCF3 est autorisé. Il est formellement interdit d'utiliser le point d'ancrage RCLR en combinaison avec l'angle RA90E2.

Il convient de ne pas installer des antichutes mobiles incluant des composants en acier inoxydable en atmosphère hautement corrosive (par exemple, au-dessus d'une piscine) en raison du risque de fissuration par corrosion sous contrainte invisible, sauf si des mesures de contrôle spécifiques sont mises en œuvre ou que la compatibilité est établie. Il est important de contrôler la compatibilité des roulettes en nylon dans le cas d'une utilisation en milieu spécifique (présence d'acides ou d'halogène...).

IMPORTANT – PRÉVENTION

Avant toute utilisation :

Assurez vous que toutes les extrémités du support d'assurage comportent une butée, que le chariot mobile roule librement le long de son support et que la manille tourne librement dans le corps du chariot.

Effectuer régulièrement un examen périodique de l'équipement complet à l'aide des fiches identification et vérification correspondantes à vos produits. En hauteur, votre vie dépend du matériel utilisé. Tout doute quant à la sécurité du dispositif doit être signalé au fabricant ainsi qu'au responsable de l'installation.

Un harnais antichute conforme à l'EN 361 est le seul dispositif de préhension du corps qu'il est permis d'utiliser dans un système d'arrêt des chutes. Un harnais doit être adapté à la taille, correctement réglé. Il convient de régler correctement le harnais d'antichute pour qu'il soit parfaitement ajusté et il convient de ne pas s'en servir s'il présente du jeu. Si le harnais se desserre durant sa durée d'utilisation, il convient de le réajuster correctement à partir d'un emplacement sûr. La durabilité du support doit être vérifiée conformément à l'utilisation.

Le produit ne doit pas être utilisé au-delà de ses limites, ou dans toute autre situation non prévue.

Avant toute utilisation, un plan de sauvetage doit être mis en place afin de faire face à toute urgence susceptible de survenir pendant le travail. Il convient bien entendu d'envisager avant et pendant l'utilisation que ce sauvetage éventuel soit assuré de manière efficace et en toute sécurité. En situation de secours, le support d'assurage rigide offre une résistance suffisante pour permettre les opérations de sauvetage.

Dans un système d'arrêt des chutes il est essentiel de vérifier l'espace libre sous l'utilisateur avant et pendant l'utilisation, afin d'éviter toute collision avec le sol ou un obstacle pendant la chute.

Le système peut être utilisé pour du travail en suspension. Dans ce cas l'utilisation de deux ancrages mobile est obligatoire conformément à l'article R4323-89 du code du travail. (utilisation non couverte par la norme EN 795).

Un danger peut survenir lors de l'utilisation de plusieurs équipements dans laquelle la fonction de sécurité de l'un des équipements peut être affectée par la fonction de sécurité de l'autre équipement.



Ligne de vie rail horizontale longue-portée

ALTIRAIL LR

N'utilisez que des pièces Delta Plus Systems afin de garantir la compatibilité des pièces lors de l'assemblage du système.

CONTRÔLE - POINTS À VÉRIFIER

Contrôlez que les consignes d'utilisation du rail de sécurité soient bien affichées sur le panneau réservé à cet effet. Assurez-vous de la lisibilité des marquages du produit. Vérifiez que le système d'arrêt des chutes dont vous disposez est bien conforme et compatible avec ceux préconisés. Vérifiez que les contrôles et maintenances périodiques du rail de sécurité soient bien à jour. Effectuez une vérification visuelle et fonctionnelle de l'ensemble du rail de sécurité ainsi que du chariot. Utilisez la fiche d'identification et de vérification du système pour effectuer ces contrôles. Pour chaque installation une personne qualifiée doit vérifier et certifier que le dispositif d'ancrage est en adéquation la zone à sécuriser et avec la résistance de la structure et des interfaces sur laquelle il est installé. Cette vérification pourra se faire par calcul ou par l'essai. Une attention toute particulière sera portée au choix des fixations.

L'effort transmis à la structure en cas de chute est au maximum de 13kN.

La résistance du dispositif d'ancrage est directement liée à la qualité du support. Sa conformité ne pourra être établie que si les matériaux constituant le support sont exempts de tout vice de fabrication ou de chute de performance (vieillesse, surcharge, corrosion, etc...).

Après une chute, ne plus utiliser le système avant qu'il n'ait été contrôlé et remis en conformité par une personne compétente habilitée par le fabricant.

DURÉE DE VIE - MISE AU REBUT

Les produits sont garantis contre tout défaut de matière ou de fabrication pendant une durée de 10 ans, à compter de la date de livraison pour les pièces métalliques, la garantie est de 2 ans pour les autres pièces (composants textiles, plastiques, électriques et électroniques, ...).

ATTENTION, un événement exceptionnel peut vous conduire à rebuter un produit après une seule utilisation (type et intensité d'utilisation, environnement d'utilisation : milieux agressifs, milieu marin, arêtes coupantes, températures extrêmes, produits chimiques, etc.).

Un produit doit être rebuté quand :

- Il a plus de 10 ans et est composé de plastique ou textile.
 - Il a subi une chute importante (ou effort).
 - Le résultat des vérifications du produit n'est pas satisfaisant.
 - Vous avez un doute sur sa fiabilité.
 - Vous ne connaissez pas son historique complet d'utilisation.
 - Son usage est obsolète (évolution législative, normative, technique ou incompatibilité avec d'autres équipements, etc.).
- Détruisez ces produits pour éviter une future utilisation.

GARANTIE DU SYSTÈME

La garantie débute à la date de livraison du matériel ou de l'installation par Delta Plus Systems. Elle a une durée de 10 ans pour les pièces métalliques et de 2 ans pour les autres pièces, sous réserve que les maintenances annuelles aient été effectuées par nos propres équipes de contrôle ou toute autre société agréée par Delta Plus Systems. Delta Plus Systems garantit ce produit contre tout défaut de matière ou de fabrication.

Sont exclus de la garantie : l'usure normale, l'oxydation, les modifications ou réparations, le mauvais stockage, le mauvais entretien, les dommages dus aux accidents, aux négligences, aux utilisations pour lesquelles ce produit n'est pas destiné.

ENTRETIEN ET RÉVISION

Toute modification ou ajout à l'équipement sans le consentement préalable écrit du fabricant est interdite.

Toute réparation sur les composants du système doit être effectuée conformément aux procédures de Delta Plus Systems. En cas de doute sur l'état du produit, remplacez-le par une pièce d'origine Delta Plus Systems.

Un produit souillé doit être lavé et rincé à l'eau claire, puis séché, en étant tenu à l'écart de toute source de chaleur directe. Il ne doit pas être mis en contact avec des matières corrosives ou agressives, ni stocké à des températures extrêmes. Tous produits chimiques, solvants peuvent altérer la résistance des composants du système. Si le produit risque d'être en contact avec ces produits, merci de nous indiquer le nom exact des composants chimiques et nous vous répondrons après une étude appropriée.

Il est obligatoire de vérifier l'état des systèmes d'assurage au moins tous les 12 mois par une personne habilitée et compétente dans le respect strict des modes opératoires de Delta Plus Systems. Ces examens périodiques et réguliers sont nécessaires car la sécurité de l'utilisateur est liée au maintien de l'efficacité et à la résistance de l'équipement. Le contrôle et les résultats doivent être consignés par écrit dans un carnet de maintenance par l'intermédiaire de la fiche d'identification et de vérification fournie par Delta Plus Systems.

La société Delta Plus Systems peut réaliser également toutes ces opérations de maintenance et de vérification.



Ligne de vie rail horizontale longue-portée

ALTIRAIL LR

SUPPORT D'ASSURAGE ALTIRAIL LR - RRAILLR

Identification du produit

Fabricant - Fournisseur	Delta Plus Systems
Nom du produit - Référence	Support d'assurance Altirail LR - RRAILLR
Références normatives	EN795 : 2012 + CEN/TS16415 : 2013
Numéro d'identification	
Date d'achat	
Date de première utilisation	



Identification du responsable d'installation

Nom
Société

Identification de l'utilisateur

Nom
Adresse

DURÉE DE VIE - MISE AU REBUT

Avant toute utilisation :

Pour les produits Delta Plus Systems, plastiques et textiles, la durée de vie maximale est de 10 ans à partir de la date de fabrication. Elle n'est pas limitée pour les produits métalliques.

ATTENTION, un événement exceptionnel peut vous conduire à rebuter un produit après une seule utilisation (type et intensité d'utilisation, environnement d'utilisation : milieux agressifs, milieu marin, arêtes coupantes, températures extrêmes, produits chimiques, etc.).

Un produit doit être rebuté quand :

- Il a plus de 10 ans et est composé de plastique ou textile, excepté les joints d'étanchéité, qui doivent être inspectés régulièrement.
- Il a subi une chute importante (ou effort).
- Le résultat des vérifications du produit n'est pas satisfaisant. Vous avez un doute sur sa fiabilité.
- Vous ne connaissez pas son historique complet d'utilisation.
- Quand son usage est obsolète (évolution législative, normative, technique ou incompatibilité avec d'autres équipements, etc.).

Détruisez ces produits pour éviter une future utilisation.

LEGEND



Commentaires



A surveiller



A réparer



Bon



A rebuter





Ligne de vie rail horizontale longue-portée

ALTIRAIL LR

VÉRIFICATION VISUELLE DES COMPOSANTS



État général du rail aluminium (marques, déformations, corrosion, ...)					
État des fixations et des supports (serrage, corrosion, ...)					
L'intervalle de fixation des supports de rail RSUPLR ne dépassent pas 8 mètres					
Les distances maximales de porte à faux du rail ont été bien respectées (max 700mm)					
Le rail est en position horizontale (<math><5^\circ</math>) et dans le bon sens (rainure ouverte vers le haut)					
Les éclissages n'ont pas de jeu et toutes les vis sont bien présentes et bien serrées					
Présence du marquage signalétique avec informations normatives					
Présence des butées d'extrémité					

VÉRIFICATION FONCTIONNELLE DES COMPOSANTS



Les chariots RCLR, RCF3, RCF2 circulent sans problème au niveau des éclissages et supports					
Les supports d'assurage comportant un virage (RA90) ne sont pas associé à un chariot RCLR					
Bonne localisation du point d'ancrage par rapport à la zone à sécuriser					

COMMENTAIRES

VERDICT DU CONTRÔLE

Le produit est apte pour rester en service	Le produit est inapte pour rester en service
---	---

IDENTIFICATION & VISA DU CONTRÔLEUR

Nom Société Date du contrôle Date du prochain contrôle Visa du contrôleur (signature / tampon)	
--	--



Ligne de vie rail horizontale longue-portée

ALTIRAIL LR

SUPPORT D'ASSURAGE ALTIRAIL LR - RRAILLR

Identification du produit

Fabricant - Fournisseur	Delta Plus Systems
Nom du produit - Référence	Support d'assurance Altirail LR - RRAILLR
Références normatives	EN795 : 2012 + CEN/TS16415 : 2013
Numéro d'identification	
Date d'achat	
Date de première utilisation	



Identification du responsable d'installation

Nom
Société

Identification de l'utilisateur

Nom
Adresse

DURÉE DE VIE - MISE AU REBUT

Avant toute utilisation :

Pour les produits Delta Plus Systems, plastiques et textiles, la durée de vie maximale est de 10 ans à partir de la date de fabrication. Elle n'est pas limitée pour les produits métalliques.

ATTENTION, un événement exceptionnel peut vous conduire à rebuter un produit après une seule utilisation (type et intensité d'utilisation, environnement d'utilisation : milieux agressifs, milieu marin, arêtes coupantes, températures extrêmes, produits chimiques, etc.).

Un produit doit être rebuté quand :

- Il a plus de 10 ans et est composé de plastique ou textile, excepté les joints d'étanchéité, qui doivent être inspectés régulièrement.
- Il a subi une chute importante (ou effort).
- Le résultat des vérifications du produit n'est pas satisfaisant. Vous avez un doute sur sa fiabilité.
- Vous ne connaissez pas son historique complet d'utilisation.
- Quand son usage est obsolète (évolution législative, normative, technique ou incompatibilité avec d'autres équipements, etc.).

Détruisez ces produits pour éviter une future utilisation.

LEGEND



Commentaires



A surveiller



A réparer



Bon



A rebuter










Ligne de vie rail horizontale longue-portée

ALTIRAIL LR

VÉRIFICATION VISUELLE DES COMPOSANTS

					
État général du rail aluminium (marques, déformations, corrosion, ...)					
État des fixations et des supports (serrage, corrosion, ...)					
L'intervalle de fixation des supports de rail RSUPLR ne dépassent pas 8 mètres					
Les distances maximales de porte à faux du rail ont été bien respectées (max 700mm)					
Le rail est en position horizontale (<math><5^\circ</math>) et dans le bon sens (rainure ouverte vers le haut)					
Les éclissages n'ont pas de jeu et toutes les vis sont bien présentes et bien serrées					
Présence du marquage signalétique avec informations normatives					
Présence des butées d'extrémité					

VÉRIFICATION FONCTIONNELLE DES COMPOSANTS

					
Les chariots RCLR, RCF3, RCF2 circulent sans problème au niveau des éclissages et supports					
Les supports d'assurage comportant un virage (RA90) ne sont pas associé à un chariot RCLR					
Bonne localisation du point d'ancrage par rapport à la zone à sécuriser					

COMMENTAIRES

VERDICT DU CONTRÔLE

<input type="checkbox"/> Le produit est apte pour rester en service	<input type="checkbox"/> Le produit est inapte pour rester en service
--	--

IDENTIFICATION & VISA DU CONTRÔLEUR

Nom Société Date du contrôle Date du prochain contrôle Visa du contrôleur (signature / tampon)	
--	--